

**DEPARTEMENT DE L'AIN
REPUBLIQUE FRANCAISE****SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VALORISATION
5, Chemin du Tapey
Z.I d'Arlod
Bellegarde sur Valserine
01200 VALSERHONE****ARRONDISSEMENT DE NANTUA****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMITE SYNDICAL****N° 26C09**

Séance du jeudi 12 FEVRIER 2026

Président

M. RONZON

Membres présents :MMES F. AURELLE, C. BILLOT, M. SECRET, R. DULLAART, P. PLAGNAT, R. REMILLON, F. VIVIAND, M-J. LEVILLAIN (suppléant de M. E. RAVOT), R. MAYORAZ (suppléant de A. VEYRAT).
MM. D. MUNIER, C. ALLIOD, J. DUBOUT, D. MASSON, M. CHANEL, G. THOMASSET, J. PRUD'HOMME, J. VAREYON, L. COMTET, E. GEORGES, D. CLERC, M. BOTTERI, N. LAKS, R. LAFOND, J-L. SOULAT, P. ROPHILLE, P. SAUVAGET, R. ARNOULD, G. DUJOURD'HUI, L. GILET (suppléant de P. SAUGE).**Membres ayant donné
procuration :**MME. M. DUBARE à M. J. VAREYON,
M. E. RAVOT à MME. M-J. LEVILLAIN,
MME. V. LOUBET à M. D. MUNIER,
M. D. VAILLOUD à M. L. COMTET.**Membres absents excusés :**MMES S. RALL, I. ROSSAT-MIGNOD, J. LAVOREL, F. MEYNET, A. VEYRAT, A. LASSUS, A. SERRE.
MM. G. SUSINI, P. SAUGE, D. DOLDO, J-F. BOSSON, P. BONNET.**Membres absents :**

M. J-P. BELMAS.

Membres en exercice :

44

Quorum :

23

Présents :

30

Votants :

34

Date de la convocation :

06 février 2026

Secrétaire de séance :

M. J-L. SOULAT.

Objet de la délibération :**FRAIS DE DEPLACEMENT DES ELUS ET DES AGENTS
DESIGNES – MANDAT SPECIAL DONNE POUR
DIVERS DEPLACEMENTS AU 1^{er} SEMESTRE 2026**

Le Comité syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que le CGCT reconnaît aux élus du Comité syndical le droit au remboursement des frais que nécessite l'exécution des mandats spéciaux qui peuvent leur être confiés lorsqu'ils ont lieu hors du territoire du Syndicat, et qu'ils peuvent être remboursés sur la base de frais réels et sur présentation d'un état des frais ;

Considérant le déplacement à la réunion du Club des élus de la valorisation énergétique (CLEVE) organisé par l'Association AMORCE à Paris, le mercredi 04 février 2026, effectué par les élus et personnels désignés par Monsieur le Président et pour lesquels des frais seront engagés et qu'il conviendra de régler soit aux organismes directement, soit aux élus et agents ayant effectué les avances,

Considérant que l'élu et l'agent suivants effectuent le déplacement à la réunion du CLEVE sur la période considérée pour prendre part aux échanges, débats, ateliers et diverses interventions :

- Monsieur Serge RONZON, Président ;
- Madame Aglaë PETIT, Directrice générale des services (DGS).

Considérant le voyage d'étude du lundi 23 au mardi 24 février 2026 inclus, relatif à la prestation d'enlèvement et de valorisation des résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères (REFIOM) produits à l'UVE, dans le cadre de la valorisation en comblement de cavités en mines de sel allemandes, dont l'un des sites se situe à Heilbronn en Allemagne,

Considérant que ce déplacement en Allemagne sera effectué par les élus et personnels désignés par Monsieur le Président et pour lesquels des frais seront engagés et qu'il conviendra de régler soit aux organismes directement, soit aux élus et agents ayant effectué les avances,

Considérant que les élus et agents suivants effectueront le déplacement en Allemagne sur la période considérée pour prendre part aux échanges, débats, ateliers et diverses conférences :

- Monsieur Serge RONZON, Président ;
- Monsieur Jean-Luc SOULAT, Vice-président délégué aux Finances ;
- Madame Marianne DUBARE, Vice-présidente déléguée à la Communication et à l'animation ;
- Monsieur Michel CHANEL, Conseiller délégué aux Etudes et travaux à l'UVE ;
- Madame Aglaë PETIT, DGS ;
- Monsieur Vincent COLLIN, Directeur Valorisation énergétique et Transfert.

Considérant le voyage d'étude du mardi 21 avril 2026 au mercredi 22 avril 2026 inclus, relatif à la visite du site de NORSKE SKOG à Golbey, afin de découvrir l'usine de recyclage des papiers et cartonnets issus des collectes sélectives du SIVALOR notamment,

Considérant que ce déplacement à Golbey sera effectué par les élus et personnels désignés par Monsieur le Président et pour lesquels des frais seront engagés et qu'il conviendra de régler soit aux organismes directement, soit aux élus et agents ayant effectué les avances,

Considérant que les élus et agents suivants effectueront le déplacement à Golbey sur la période considérée pour prendre part aux échanges, débats, ateliers et diverses conférences :

- Monsieur Serge RONZON, Président ;
- Monsieur Jean-Luc SOULAT, Vice-président délégué aux Finances (sous réserve de confirmation) ;

- Madame Marianne DUBARE, Vice-présidente déléguée à la Communication et à l'animation ;
- Monsieur Michel CHANEÛ, Conseiller délégué aux Etudes et travaux à l'UVE ;
- Madame Aglaë PETIT, DGS ;
- Madame Stéphanie POCACHARD, Directrice Valorisation matière ;
- Madame Vanessa PELLENARD, Directrice Communication et animation.

Monsieur le Président demande au Comité syndical :

- d'accorder un mandat spécial aux élus et agents désignés pour les déplacements suivants :
 - Réunion du Club des élus de la valorisation énergétique (CLEVE) organisé par l'Association AMORCE à Paris, le mercredi 04 février 2026 ;
 - Voyage d'étude du lundi 23 au mardi 24 février 2026 inclus, relatif à la prestation d'enlèvement et de valorisation des résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères (REFIOM) produits à l'UVE, dans le cadre de la valorisation en comblement de cavités en mines de sel allemandes, dont l'un des sites se situe à Heilbronn en Allemagne ;
 - Voyage d'étude du mardi 21 avril 2026 au mercredi 22 avril 2026 inclus, relatif à la visite du site de NORSKE SKOG à Golbey, afin de découvrir l'usine de recyclage des papiers et cartonnets issus des collectes sélectives du SIVALOR.
- d'autoriser le remboursement des frais de transport, d'hébergement et de restauration afférents à ces déplacements, sur la base des frais réels engagés.

Les crédits sont prévus aux comptes 60622, 6251, 6234 et 65312 de chacun des budgets auxquels sont rattachés les élus et agents concernés pour 2026.

LE COMITE SYNDICAL,
ENTENDU LE PRESENT EXPOSE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
A L'UNANIMITE,

ACCORDE un mandat spécial aux élus et agents désignés pour les déplacements suivants :

- Réunion du Club des élus de la valorisation énergétique (CLEVE) organisé par l'Association AMORCE à Paris, le mercredi 04 février 2026 ;
- Voyage d'étude du lundi 23 au mardi 24 février 2026 inclus, relatif à la prestation d'enlèvement et de valorisation des résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères (REFIOM) produits à l'UVE, dans le cadre de la valorisation en comblement de cavités en mines de sel allemandes, dont l'un des sites se situe à Heilbronn en Allemagne ;
- Voyage d'étude du mardi 21 avril 2026 au mercredi 22 avril 2026 inclus, relatif à la visite du site de NORSKE SKOG à Golbey, afin de découvrir l'usine de recyclage des papiers et cartonnets issus des collectes sélectives du SIVALOR.

AUTORISE le remboursement des frais de transport, d'hébergement et de restauration afférents à ces déplacements, sur la base des frais réels engagés.

DIT que les crédits sont prévus aux comptes 60622, 6251, 6234 et 65312 de chacun des budgets auxquels sont rattachés les élus et agents concernés pour 2026

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Président du SIVALOR
Serge RONZON



La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président du SIVALOR dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours gracieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Lyon dans le délai de deux mois à compter de la publication de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse du Président du SIVALOR, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

Accusé de réception en préfecture
001-257401620-20260212-26C09-DE
Date de dépôt en préfecture : 19/02/2026